

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'air

**Décision n° 12838 du 8 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'air**

NOR : IOCJ1133306S

Le commandant de la gendarmerie de l'air,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 12606 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128678S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2012 :

Robin Philippe	Nigend : 104 720	Numéro de livret de solde : 5 172 182
----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2012 :

Annen Alain	Nigend : 116 998	Numéro de livret de solde : 5 218 801
Meyer Frédéric	Nigend : 150 670	Numéro de livret de solde : 8 008 471

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Ramet Anne	Nigend : 154 694	Numéro de livret de solde : 8 012 393
Beauchamps Hervé	Nigend : 157 506	Numéro de livret de solde : 8 015 011
Coral Gérard	Nigend : 162 347	Numéro de livret de solde : 8 019 318

Fait le 8 décembre 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'air,
G. CAZENAVE-LACROUTZ